



Déclaration liminaire CSA de Toulouse du 9 juin 2023

Madame la présidente du CSA, Monsieur le procureur général, Mesdames, Messieurs.

En ouverture de ce 2ème CSA, L'UNSA-SJ et l'USM souhaitent affirmer leur volonté de s'investir complètement au sein de cette instance dédiée au fonctionnement des juridictions. Comme avant, nous continuerons d'œuvrer pour la défense de nos professions, pour l'amélioration de nos organisations et de nos conditions de travail ainsi que pour un service public de la Justice de qualité.

Nous souhaitons aujourd'hui vous alerter sur les situations difficiles que vivent nos collègues dans l'exercice de leurs missions.

En effet, les agents des greffes sont à bout de force : ils sont sur tous les fronts. Ils doivent s'adapter au turn-over incessant des personnels non pérennes, aux réformes multiples non anticipées, non préparées, non accompagnées et non budgétisées, le tout dans un contexte de moyens inadaptés à leurs missions, auquel s'ajoute une déconsidération institutionnelle voire du mépris.

Tout à chacun sait que notre institution ne tient encore que par l'abnégation et l'investissement sans borne de ses fonctionnaires et magistrats, mais les limites sont largement dépassées. Il faut en tenir compte et dès à présent car la charge de travail n'est plus absorbable en l'état. Ceci touche l'ensemble des corps, car les encadrants aussi sont à bout de force : comment faire fonctionner, années après années, des juridictions fusionnées malgré un manque d'adaptation des moyens humains et matériels pourtant nécessaires, avec des objectifs toujours plus exigeants, et parfois sans aucune réduction des exigences de chefs de juridiction.

Le télétravail reste à géométrie variable d'une juridiction à l'autre. Cela constitue une rupture d'égalité entre nos collègues.

La médecine du travail est encore et trop souvent remise en cause dans ses préconisations.

Et que dire de l'INFORMATIQUE : comme si cela ne suffisait pas, les personnels de justice s'adaptent pour faire face à de sérieux dysfonctionnements, particulièrement inquiétants au sein de la chaîne pénale (Entre APPI et CASSIOPEE ...), avec des risques de paralysie de l'activité des services et une augmentation massive du risque procédural majeur.

Enfin, les dernières propositions de reclassement des grilles indiciaires des greffiers sont loin d'être à la hauteur de ce que pouvaient attendre nos collègues. Ces annonces sont ressenties comme du mépris de la part de notre administration qui ne sait décidément pas récompenser à sa juste valeur le travail et l'abnégation de ses fonctionnaires.

C'est pour cela qu'il est indispensable et urgent de repenser notre fonctionnement, nos organisations de travail, de comprendre et de prévenir l'absentéisme, de répondre aux difficultés de management qui minent les agents et impactent le rendu de la justice. L'UNSa et l'USM sont toujours prêtes à engager un travail collectif et constructif. Encore faut-il que notre administration le veuille.

Madame la première présidente, Monsieur le procureur général, plus que jamais l'ensemble des personnels a besoin de votre aide et de votre soutien pour que chacun, qu'il soit agent du greffe, encadrant ou magistrat, puisse remplir les missions qui sont les leurs, si ce n'est sereinement, au moins normalement.

L'épuisement professionnel ne doit pas devenir la norme.

Merci de votre attention.

Les élus CSA de l'UNSa-SJ et de l'USM.